

## **Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides**

OFFRE DE STAGE/EMPLOI D'ÉTÉ 2014

Poste: **Agent de liaison**<sup>1</sup>

### **Le Conseil régional de l'environnement des Laurentides**

Le Conseil régional de l'environnement (CRE Laurentides) est l'interlocuteur privilégié du gouvernement du Québec en matière de développement durable dans la région des Laurentides. Il a pour mission la protection de l'environnement, la promotion du développement durable et l'amélioration du processus démocratique. Il accorde depuis 1995 une priorité aux dossiers de l'eau, des paysages, de l'aménagement et de la gestion durable du territoire.

### **Le programme de Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides<sup>2</sup>**

La région administrative des Laurentides connaît depuis trente ans une très forte croissance démographique, un développement soutenu et une augmentation de l'occupation autour des lacs. Ces milieux sont soumis à des pressions grandissantes qui menacent leur état de santé. Afin de mieux les protéger, le programme *Bleu Laurentides* a été mis sur pied en 2005 et vise notamment à susciter des changements de comportements chez les usagers et les gestionnaires municipaux.

Depuis 2006, le programme de *Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides* permet de fournir aux **municipalités** participantes, un **agent de liaison** encadré et formé par le CRE Laurentides durant la période estivale.

### **Mandat et responsabilités de l'agent de liaison**

Le mandat de l'agent de liaison consistera à mettre en œuvre un **plan d'action** pour la protection de la santé des lacs, qui aura été préalablement établi en concertation avec la municipalité et les associations de lacs du territoire. Il agira tout au long de son mandat à titre de : représentant du CRE Laurentides, d'accompagnateur et de facilitateur auprès de ces intervenants.

Ses responsabilités pourraient être de :

- Élaborer et rédiger des **plans directeurs de lacs** ;
- Organiser les consultations nécessaires afin d'élaborer un **code d'éthique** concerté, au sujet de la navigation et les usages d'un lac ;
- Former, accompagner et encadrer les personnes ressources des associations de lacs afin d'utiliser les outils de la **Trousse des lacs** (protocoles de caractérisation du Réseau de surveillance volontaire des lacs, carnet de santé, etc.) ;
- Tenir des **conférences** d'information sur la santé des lacs ;
- Etc.

---

<sup>1</sup>La forme masculine est utilisée dans ce document sans intention discriminatoire et uniquement dans le but d'alléger le texte.

<sup>2</sup> Pour de plus amples informations sur le programme de *Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides*, veuillez consulter notre site internet à l'adresse suivante: <http://www.crelaurentides.org/dossiers/eau-lacs/bleu-laurentides/soutien-technique>

## Qualifications de l'agent de liaison

L'agent de liaison sélectionné doit détenir un diplôme de premier ou deuxième cycle universitaire en sciences (biologie, écologie, géographie, environnement et domaines connexes) ou une formation technique pertinente (bio-écologie appliquée, milieu naturel, etc.). Il doit aussi :

- ✓ Être un bon communicateur et être à l'aise avec le public ;
- ✓ Détenir d'excellentes connaissances en écologie des eaux douces et les problématiques environnementales associées ;
- ✓ Posséder un permis de conduire valide et disposer d'une voiture pour la durée du mandat ;
- ✓ Être disponible les soirs et la fin de semaine (horaire flexible) ;
- ✓ Avoir une excellente maîtrise du français et être à l'aise en anglais ;
- ✓ Être disposé à s'établir dans la municipalité participante pour la durée du mandat (s'il y a lieu).

Est considéré comme un atout :

- ✓ Être étudiant et retourner aux études à l'automne 2014 ;
- ✓ Détenir de l'expérience en médiation et résolution de conflits ;
- ✓ Détenir de l'expérience de travail en milieu municipal ou des connaissances sur le fonctionnement d'une municipalité ;
- ✓ Détenir des connaissances sur les aspects juridiques liés à la protection de l'état de santé des lacs ;
- ✓ Détenir de l'expérience de travail avec le public, en milieu communautaire, etc.

**Durée du mandat :** 16 semaines, 35 heures/semaine, de mai à septembre 2014 (dates à déterminer)

**Lieu du mandat :** Sur le territoire d'une municipalité située dans la région des Laurentides (à déterminer).

**Rémunération:** 15,00\$/heure. Les frais de déplacements requis dans le cadre du mandat sont remboursés au taux prescrit par le ministère du Revenu. Une prime d'hébergement est également allouée à l'agent, le cas échéant.

Si ce poste vous intéresse, veuillez faire parvenir votre **CV** ainsi qu'une courte **lettre de motivation** à l'attention de Mélissa Laniel, **avant le 1<sup>er</sup> mars 2014** à l'adresse suivante : [melissa.laniel@crelaurentides.org](mailto:melissa.laniel@crelaurentides.org)